		DROITE.	GAUCHE.
Longueur	de la main	58	49 millim.
	de la portion palmaire	24	20
	du doigt mobile	34	29
Hauteur de la portion palmaire		27	20
Longueur du méropodite (4e paire)		25 millimètres.	
Largeur du méropodite (4e paire)		10,5	
Longueur	du carpopodite (4e paire)	15	
	du propodite (4e paire)	13,5	
Largeur du propodite (4e paire)		7	
Longueur	du dactylopodite	19	
	du pénultième art. de l'abdomen	8,5	
	du dernier art. de l'abdomen	8	

Cette espèce, dans la table dichotomique donnée par Miss Rathbun dans sa monographie des Pseudothelphusiens[1], viendrait se placer près de *P. dentata* Edw., espèce de laquelle elle me paraît aussi voisine.

En jugeant d'après la description du synonyme *P. tenuipes* Pocock, la *P. Geayi* s'en distinguerait par l'absence d'échancrure médiane sur le bord supérieur du front et de sillon post-frontal, par les orbites plus longues que larges[2], etc.

Crevettes de la famille des Atyidés : espèces qui font partie des collections du Muséum d'histoire naturelle,

par M. E.-L. Bouvier[3].

1. Genre **Xiphocaris** von Martens, 1872.
(*Ephyra* de Haan, *Miersia* Kingsley.)

X. compressa de Haan, 1849. — Melbourne (Emeric, 4 ex.).

2. Genre **Troglocaris** Dormitzer, 1853.

T. Schmidti Dormitzer, 1853. — Cinq exemplaires de cette curieuse espèce se trouvent dans la belle collection de Cavernicoles que M. Viré a

[1] Rathbun (M.-J.). A contribution to a knowledge of the freshwater Crabs of America. — The pseudothelphusinæ. *Proc. U. S. Nat. Mus.*, XXI, 1898, p. 507-537.

[2] Pocock (R.-I.). Contributions to our knowledge of the Crustacea of Dominica. *A. M. N. H.* (6), v. 3, 1889, p. 7, pl. II, fig. 1.

[3] Dans un mémoire intitulé : *Observations nouvelles sur les Crevettes de la famille des Atyidés*, l'auteur exposera prochainement un certain nombre de vues et de remarques sur les Crustacés d'eau douce qui constituent ce groupe curieux.

réunie au Muséum; trois proviennent de la grotte d'Odolina, près Martera, les deux autres de la grotte de Humpolje.

3. Genre **Atyaëphyra** de Brito Capello, 1866.
(*Hemicaridina* Ortmann.)

A. (Caridina, Hemicaridina) Desmaresti, Millet, 1832. — La Marne non loin de Paris (Jacques, 2 ex.); Bretagne (A. Milne Edwards, 20 ex.); Maine-et-Loire (20 ex.); la Seille à Cuisery (A. Milne Edwards, 6 ex.); la Mosson près Montpellier (2 ex.); Tunisie, dans l'oued Miliana et dans l'oued Bezirk (H. de Chaignon, 16 ex.); environs de Tébessa (E. Chevreux, 1 ex.), de Bône (Ed. Chevreux, 6 ex., Letourneux, 6 ex.), Algérie (exemplaires décrits par Lucas sous le nom de *Caridina longirostris*); Maroc : environs de Tanger dans l'Oued-el-Soudi (G. Buchet, 2 ex.), Judus (G. Buchet, 2 ex.), Oued Ida (G. Buchet, 10 ex.).

4. Genre **Caridina** Milne Edwards, 1837. (*Caradina* Kingsley.)

C. nilotica Roux 1833 (= *C. longirostis* Edw., 1837): 1° *Espèce typique.* — Rivière de la Macta, près d'Oran (Roux, exemplaires types de la *C. longirostris*). Les exemplaires algériens qui, dans la collection, étaient rapportés à cette espèce, sont des *Atyaëphyra Desmaresti.*

2° Var. *Minahassae* de Man, 1902. — Îles Célèbes, Minnahassa (2 cotypes incomplets provenant du voyage de M. le Professeur Kükenthal et donnés par M. de Man).

C. Wycki Hickson, 1888 : 1° *Espèce typique.* — Célèbes (3 exemplaires provenant du musée de Dundee, peut-être des cotypes); rivière près de Palopo, dans les Célèbes (1 exemplaire déterminé par M. de Man et provenant du voyage de M. le Professeur Max Weber); Nouvelle-Calédonie (Heurtel, 3 exemplaires).

2° Var. *gracilipes* de Man, 1892. — Célèbes du Sud, Makassar (3 exemplaires déterminés par M. Schenkel, recueillis par le D[r] Sarasin et donnés par le musée de Bâle); Célèbes, île Maros (1 cotype donné par M. de Man et provenant du voyage de M. le Professeur Max Weber).

3° Var. *paucipara* de Man, 1898. — Kimberley (1 exemplaire, E. Simon); Madagascar (nombreux exemplaires trouvés dans des paniers offerts au Musée ethnographique par M. le D[r] Mayer; ces exemplaires paraissent cuits et destinés à la vente); bras de l'Anilabry, Kofotsy, à 50 kilomètres de la côte (G. Grandidier, 2 exemplaires); rivière Imananbo (D[r] Decorse, 9 exemplaires); Fort-Dauphin, la Vinanghe (D[r] Decorse, 3 exemplaires): dans l'Ivololo (Ch. Alluaud, 2 exemplaires); Tananarive (C[t] Dorr, 2 exemplaires donnés par M. A. Dollfus); 8 autres exemplaires de Madagascar sont remarquables tous par l'atrophie plus ou moins prononcée de l'apex ros-

tral, qui est largement obtus (G. Grandidier): Île Maurice, Curepipe, dans les ruisseaux, à 600 mètres d'altitude (Ch. Alluaud, 7 exemplaires).

La variété *paucipara* a été établie par M. de Man pour des spécimens recueillies au Natal ; elle se distingue de la variété *gracilipes* par le petit nombre de ses œufs, dont les diamètres varient entre 650 - 500 μ et 900 - 500 μ. Cette variété curieuse semble être, comme on voit, localisée dans l'hémisphère Sud.

C. Simoni nov. sp. — Cette espèce appartient au groupe des Caridines, où le rostre long et relevé vers le haut ne présente pas en dessus d'épine subapicale. La carène rostrale supérieure est complètement inerme dans sa partie terminale sur un tiers de la longueur du rostre, la carène inférieure sur un quart. Le rostre dépasse assez notablement les pédoncules antennulaires; il est fortement comprimé en lame de sabre. Les pattes préhensiles sont robustes, et celles de la 2[e] paire dépassent à peine le milieu de l'écaille des antennes. Se rapproche surtout de la *C. Wycki*, var. *gracilipes*, dont elle se distingue par l'armature rostrale, et de la *C. ensifera*, où le rostre est plus grêle et armé de denticules sur toute la longueur de la carène ventrale. Dédiée à M. Eugène Simon, qui l'a capturée à Kandee, dans l'île de Ceylan (12 exemplaires).

C. ENSIFERA Schenkel, 1902. — Célèbes, lac Posso (2 cotypes recueillis par le D[r] Sarasin et donnés par le musée de Bâle).

C. TOGOENSIS Hilg., 1893, var. *Decorsei*, nov. var. — Cette variété ressemble à la forme type par la plupart de ses caractères, et notamment par les grandes dimensions des œufs, qui mesurent en moyenne $\frac{1^{mm}1}{0.6}$. Son caractère propre, c'est la multiplicité des dents rostrales, qui répondent communément à la formule $\frac{3+20}{8}$; les variations extrêmes de cette formule sont $\frac{3+17}{6}$ et $\frac{3+24}{9}$. Dans la forme type, la formule moyenne est $\frac{2 \text{ ou } 3+15}{6}$. Un autre caractère propre de la variété, c'est la forme de l'apex rostral qui est complètement inerme en dessus et en dessous, beaucoup plus nettement encore que dans la *C. laevis;* ce caractère ne présente aucune variation dans les nombreux spécimens dont j'ai fait l'étude, tandis qu'il est d'une grande rareté dans la forme type. Congo français, rivière près de Mpoko (Dybowski, 4 exemplaires dépourvus d'œufs); région Chari-Tchad, Krébédje (Fort-Sibut) et Binguétou (D[r] Decorse, 11 exemplaires ovifères recueillis en novembre 1902), rivière Gribingui (D[r] Decorse:

25 exemplaires ovifères recueillis en janvier 1903); Bangoran, février 1903 (Chevalier). Coloration rougeâtre uniforme, autant qu'on en peut juger d'après les spécimens conservés dans le rhum.

C. laevis Heller, 1862. — Java, lac d'eau douce Situ Bagendit, près de Garut (1 exemplaire donné par M. de Man et provenant du voyage de M. le professeur Max Weber).

C. fossarum Heller, 1862. — Syrie (3 exemplaires en mauvais état, Letourneux).

C. syriaca nov. sp. — Dans le même lot que la précédente espèce et aussi mal conservés se trouvaient 2 exemplaires d'une autre espèce caractérisée : 1° par son rostre inerme dorsalement sur moins d'un quart de sa longueur; 2° par son armature rostrale dont la formule est $\frac{16}{2}$; 3° par la position de ses dents rostrales inférieures, qui se trouvent vers le milieu de la carène. Tous ces caractères distinguent cette espèce de la *C. africana* Kingsley (qui habite l'Afrique australe), dont elle se rapproche d'ailleurs à tout autre égard. Les types de l'espèce sont dépourvus d'œufs; ils se trouvaient réunis avec les exemplaires précédents de *C. fossarum* et des fragments de thorax et d'abdomen appartenant sans doute à l'une ou à l'autre espèce. Sur certains de ces fragments abdominaux, il y avait de très gros œufs, aussi gros que ceux des spécimens de la *C. fossarum;* il est impossible de rapporter ces fragments à une espèce plutôt qu'à l'autre, de sorte qu'il est probable, mais non certain, que la *C. syriaca* se range parmi les espèces dont l'œuf a de grandes dimensions.

C. serratirostris de Man, 1892 : 1° *Espèce typique.* — Île de Salayer, rivière de Bangkalan (1 cotype provenant du voyage de M. le professeur Max Weber et donné par M. de Man).

2° Var. *celebensis* de Man, 1892. — Célèbes, rivière Palopo, à Luwu (1 cotype ayant la même origine que le précédent).

C. Weberi, var. *sumatrensis* de Man, 1892. — Sumatra, côte orientale, pays des Battak, près de Deli (1 cotype provenant du voyage de M. le professeur Max Weber et donné par M. de Man); Cochinchine, mares des forêts (Harmand, 3 familles ovigères avec des œufs de $\frac{500\,\mu}{330\,\mu}$); (Harmand, 1 femelle ovifère, dont les œufs mesurent $\frac{420\,\mu}{250\,\mu}$); Bombay (Roux, nombreux exemplaires assez mal conservés et dépourvus d'œufs). Les exemplaires de Cochinchine et de Bombay diffèrent des formes typiques de la

variété par leurs dents postrostrales moins nombreuses (2 ou 3 au lieu de 5). Dans l'espèce type (et sans doute aussi dans les types de la variété), les œufs, d'après M. de Man, ne dépassent pas 300 μ dans leur plus grand diamètre.

C. JAPONICA de Man, 1892. — Japon, Kagar (Hayagana) [1 cotype donné par M. de Man].

C. PAREPARENSIS de Man, 1892. — Célèbes, rivière de Pare-Pare (1 cotype provenant du voyage de M. le Professeur Max Weber et donné par M. de Man).

C. TIMORENSIS de Man, 1893. — Île de Timor, lac de Nefko (un cotype recueilli par M. le docteur Ten Kate et donné par M. le docteur de Man).

C. Grandidieri nov. sp. — M. Guillaume Grandidier a trouvé cette espèce à Madagascar, dans la rivière Fandiamanana. Très voisine de la *C. timorensis,* elle s'en distingue par son rostre plus long (il dépasse le 1er article antennulaire et peut s'étendre presque jusqu'à l'extrémité du pédoncule) et légèrement infléchi vers le haut dans sa partie terminale longuement inerme, par ses dents rostrales inférieures moins nombreuses (ordinairement 1, rarement 2, exceptionnellement 3) et par la longueur sensiblement plus réduite de toutes ses pattes. Formule rostrale commune $\frac{6}{1}$, formule générale $\frac{2-9}{1-3}$. Tous les exemplaires, au nombre de 14, sont dépourvus d'œufs; d'après M. de Man, ces derniers mesurent, dans la *C. timorensis,* $\frac{1200\,\mu}{600\,\mu}$. Je me fais un devoir de placer cette espèce sous le vocable de M. Grandidier. Un petit exemplaire douteux a été recueilli par M. Decorse à Mavatanana.

C. PARVIROSTRIS de Man, 1892. — Île de Flores, rivière près de Bombang (un cotype provenant du voyage de M. le Professeur Max Weber et donné par M. de Man).

C. Davidi nov. sp. — Inkiafou, Chensi méridional où elle a été trouvée par le regretté abbé David. Assez voisine de la *C. serrata* St. de Hong-Kong, dont elle se distingue par son rostre plus long (qui dépasse souvent le 2e article antennulaire) et fortement infléchi vers le bas, ses denticules dorsaux peu nombreux (8 ou 9 ordinairement, au lieu de 14), et par ses pattes plus robustes et plus courtes. Celles de la 2e paire ne dépassent pas l'écaille antennaire; celles de la 5e paire sont remarquables par la longueur de leur doigt qui égale presque la moitié du propodite. Doigts des deux

paires de pinces sensiblement aussi allongés que la portion palmaire (18 exemplaires, tous dépourvus d'œufs, et parfois à demi desséchés).

C. Richtersi Thallwitz, 1891 (= *C. serrata* Richters, 1880). — Île Maurice, Curepipe, 600 mètres d'altitude, ruisseaux et mares (Ch. Alluaud, 5 exemplaires, y compris 2 femelles ovipares dont les œufs mesurent environ $\frac{1150\,\mu}{700\,\mu}$).

C. apiocheles nov. sp. — Espèce très voisine de la *C. Richtersi* dont elle se distingue : 1° par son rostre un peu plus court; 2° par sa carène ventrale plus saillante en avant; 3° par les rares denticules qu'on observe assez fréquemment sur cette partie de la carène; 4° par le doigt un peu plus court des pattes postérieures; 5° par la réduction des doigts des pinces qui sont plus courts que la portion palmaire, surtout dans les deux pinces antérieures : 6° par l'aspect de ces dernières qui sont globuleuses et fortement pyriformes (10 exemplaires types qui se trouvaient mélangés aux spécimens originaux de la *C. typus* Edw. et qui provenaient sans doute de la même localité, peut-être des Seychelles).

Mutation Edwardsi Bouv., 1904, diffère de l'espèce type par la forme des pattes de la 2e paire, qui ressemblent à celles de la première, ce qui réalise l'état propre aux *Ortmannia* (1 exemplaire qui se trouvait mêlé aux précédents).

C. typus Edw., 1837 (= *C. exilirostris* St., 1860). — Localité inconnue, mais probablement les Seychelles (4 exemplaires types qui se trouvaient mêlés aux spécimens de *C. apiocheles* signalés plus haut); Mahé, les Seychelles (Ch. Alluaud, 2 exemplaires); Madagascar, torrents de la baie d'Antongil (10 exemplaires, dont plusieurs atteignent 35 millimètres, Moquerys, coll. Ed. Chevreux), Diégo-Suarez (Ch. Alluaud, 1 exemplaire), Fort-Dauphin (Ch. Alluaud, 1 exemplaire), environ de Tulléar (Bastard, 6 exemplaires de couleur rouge lie-de-vin uniforme); île de Salayer (1 exemplaire provenant du voyage de M. le professeur Max Weber et donné par M. de Man); Compang (*Astrolabe*, 7 exemplaires, à rostre généralement inerme, tantôt à peine plus long que le 1er article des antennules, tantôt dépassant un peu le 2e); îles Mariannes (Marche, 7 exemplaires à rostre court, peu caréné, à peine aussi long que le 1er article antennulaire, d'ailleurs tout à fait normaux), Nouvelle-Calédonie (Heurtel, 8 exemplaires).

C. madagascariensis nov. sp. — Cette espèce se distingue de la *C. typus* : 1° par son rostre légèrement relevé vers le haut; 2° par l'atrophie complète de son épine basilaire sous-antennaire; 3° par la structure de ses pattes antérieures (carpe non excavé en avant ou à peine échancré et 1 fois 1/2

à 2 fois 1/2 aussi long que large; pinces sub-rectangulaires, à doigts presque aussi longs que la portion palmaire, qui est peu épaisse et qui fait peu saillie en arrière de son articulation sur le carpe). Rivière Fandramanona (G. Grandidier, 11 exemplaires tous dépourvus d'œufs).

C. ISALOENSIS H. Coutière, 1899. — Considérée comme une simple variété de la *C. typus* par M. Coutière, cette forme mérite, semble-t-il, d'être élevée au rang d'espèce. Ce n'est point seulement par son rostre triangulaire, inerme, à peine caréné et singulièrement court, que cette espèce se distingue de la *C. typus*, elle en diffère aussi par sa taille minime (15 millimètres au lieu de 30 à 35), par l'atrophie complète de l'épine sous-antennaire, par le carpe très peu échancré de ses pattes antérieures et par ses œufs qui sont énormes (1 millimètre de diamètre moyen), tandis que ceux de la *C. typus* sont petits (300 à 400 μ) et très nombreux. Les types de cette espèce ont été découverts par M. Guillaume Grandidier dans le fleuve Onilahy, sur la côte ouest de Madagascar (40 exemplaires d'après M. Coutière); d'autres exemplaires (40 environ, dont une seule femelle ovigère) ont été capturés par le même voyageur dans une petite source, entre Salvambany et Manasco, le 27 août 1898.

C. edulis nov. sp. — Se rapproche de la *C. madagascariensis*, mais son rostre est toujours franchement triangulaire, aigu, aussi long ou légèrement plus long que le 1[er] article antennulaire, muni en dessus d'une légère saillie carénale que limite de chaque côté une dépression assez profonde, en dessous d'une saillie plus faible encore et toujours inerme; — l'épine sus-antennaire du bord antérieur de la carapace est rudimentaire ou nulle; les pattes de la 2[e] paire atteignent à peine le milieu de l'écaille antennaire, et les doigts des pattes postérieures sont plus longs que le tiers du propodite. Madagascar (M. Catat, très nombreux exemplaires cuits, visiblement préparés pour la vente sur le marché, et tous de la même espèce, ce qui prouve que celle-ci est grégaire; un abdomen délabré s'y trouvait, garni de très gros œufs). Je rapporte à la même espèce deux exemplaires fort incomplets recueillis à Anantsahalankely.

C. similis nov. sp. — Malgré les apparences, se distingue de la *C. typus* par tout un ensemble de caractères importants : rostre plus court, moins infléchi et plus rarement denticulé; épine sous-antennaire transformée en triangle à pointe aiguë; pattes antérieures oviformes à doigts plus courts; pattes de la 2[e] paire plus allongées, dépassant l'écaille antennaire et remarquables par leurs doigts qui égalent 1 fois 1/2 au moins la longueur de la portion palmaire; doigts des pattes postérieures ayant au plus le quart de la longueur du propodite ; œufs énormes $\frac{1150\,\mu}{670\,\mu}$ et par suite très peu

nombreux. Mahé, les Seychelles, dans un ruisseau (Ch. Alluaud, 20 exemplaires dont la taille maximum varie entre 20 et 25 millimètres).

C. BREVIROSTRIS St., 1860 : Seychelles, torrents (Ch. Alluaud, 8 exemplaires dont les plus grands ne dépassent pas 20 millimètres; pas d'œufs).

C. SINGHALENSIS, 1894 : Ceylan, Newera Elya (un cotype provenant de M. Coutière).

5. GENRE **Limnocaridina** Calman, 1899.

C. TANGANYIKAE Calman, 1899. — Lac Tanganyika (5 cotypes provenant du musée de Dundee).

6. GENRE **Ortmannia** M. Rathbun, 1901 [(1)].
(*Alyoida* Ortmann.)

ORTMANNIA AMERICANA Guérin-Menneville, 1857 (*Caridina americana* G.-M.); Cuba (Peters, 8 exemplaires).

ORTMANNIA POTIMIRIM F. Müller, 1881. — Brésil : à Blumenau, province de Santa Catharina (1 cotype provenant de la collection de Fritz Müller, par l'intermédiaire du musée de Turin).

ORTMANNIA MEXICANA de Saussure, 1858 (*Caridina mexicana* de Saussure, 1858). — Vera-Cruz (Sallé, 3 exemplaires).

CARIDINA APIOCHELES Bouv. mut. *Edwardsi* Bouv. — Seychelles? (1 exemplaire type).

ATYA SERRATA Sp. Bate, 1888, mut. *Alluaudi* Bouv., 1904. — Île de la Réunion, ravin des montagnes de Salasie et d'Helbour (Alluaud, 5 exemplaires types); île Maurice, Curepipe (Alluaud, 1 exemplaire); Sainte-Marie de Madagascar (coll. Chevreux, 1 exemplaire); montagne d'Ambre (Alluaud, 1 exemplaire).

ATYA BISULCATA Randall, 1839, mut. *Henshawi* Rathb., 1901. — Honolulu (Ballieu, 9 exemplaires); îles Sandwich (Ballieu, 4 cotypes).

(1) Dans une note intitulée : *Sur le genre Ortmannia Rathb. et les mutations de certains Atyidés* (*C. R.*, t. 138, p. 446, 1904), l'auteur s'est efforcé d'établir que l'*Atya serrata* et l'*A. bisulcata* se présentent très fréquemment l'une et l'autre sous la forme *Ortmannia*, ce qui serait une mutation par atavisme. Depuis, il a constaté que la *C. apiocheles* peut exister aussi, mais plus rarement, à l'état de mutation ortmanienne.

7. Genre **Atya** Leach, 1817.
(*Atys* Leach.)

A. moluccensis de Haan, 1849 (=*A. armata* A. M. Edw., 1864). — Batavia (Dr Blecker, 4 exemplaires types de l'*A. armata;* trois autres exemplaires du même voyageur). — Buitenzorg (Dr Spire, 2 ex.); Célèbes (Quoy et Gaimard, 1 ex.).

A. bisulcata Randall, 1839. — Honolulu (Ballieu, 10 exemplaires de la mutation *bisulcata* sp. Bate; 9 de la mutation *Henshawi* M. Rathb); îles Sandwich (Ballieu, 4 exemplaires de la mutation *Henshawi*).

A. serrata Sp. Bate, 1888. — Île de la Réunion, ravins des montagnes de Salasie et de Helbour (Alluaud, 5 exemplaires, types de la mutation *Alluaudi* Bouv.); île de la Réunion (Maillard, 3 exemplaires de la mutat. *serrata*); île Maurice, Curepipe (Alluaud, 1 exemplaire de la mutation *Alluaudi*); Sainte-Marie de Madagascar (coll. Chevreux, 5 exemplaires de la mutation *serrata,* 1 de la mut. *Alluaudi*); montagne d'Ambre à Madagascar (Alluaud, 1 exemplaire de la mutation *Alluaudi*).

A. brevirostris de Man, 1892. — Taïti, rivière de Faa (Seurat, 2 exemplaires); îles Samoa (H. Filhol, 5 exemplaires); îles Sandwich (4 exemplaires).

A. robusta A. Milne Edwards, 1864. — Nouvelle-Calédonie (2 exemplaires types).

A. occidentalis Newport, 1847, Pocock, 1889. — Martinique (Rousseau, nombreux exemplaires; Bellanger, nombreux exemplaires; Chaffanjon, 4 exemplaires).

A. intermedia nov. sp. — Grande Atye appartenant, comme l'*A. robusta* et l'*A. occidentalis,* au groupe où le rostre s'élargit régulièrement en arrière de ses échancrures latérales qui forment un angle plus ou moins obtus, où la carène médiane est droite, sauf à la partie antérieure qui peut s'infléchir avec le bas, où les saillies tuberculiformes des trois paires de pattes sont peu élevées, et où la partie terminale cornée de ces saillies, quand elle existe, reste toujours fort courte. Tandis que, dans ce groupe, l'*A. robusta* et *l'A. occidentalis* se distinguent par leur carène dorsale qui se termine un peu en avant de la pointe du rostre, par leur carène ventrale accentuée et par les saillies squamiformes des méropodites des trois paires de pattes postérieures, l'*A. intermedia* est caractérisée par sa carène dorsale prolongée jusqu'au bout du rostre, par l'atrophie complète de sa carène ventrale, et par les saillies arrondies, très peu squamiformes et à peine

cornées en avant, de ses méropodites. Le rostre de cette espèce est large et peu allongé en avant de ses échancrures latérales qui sont fortement obtuses; ses pattes sont beaucoup plus grêles que dans toutes les autres grandes formes du genre. — Afrique occidentale : île Saint-Thomas (Nobre, 4 exemplaires types).

A. africana nov. sp. — Cette espèce appartient au même groupe et à la même subdivision que l'*A. intermedia* dont elle se distingue : 1° par son rostre plus long et bien plus étroit en avant des échancrures latérales qui sont beaucoup plus fortement obtuses; 2° par sa carène dorsale qui ne s'infléchit pas sensiblement dans sa partie distale: 3° par la face inférieure du rostre qui, au lieu d'avoir une forme arrondie, est fortement saillante et présente quelques denticules en avant; 4° enfin par les saillies des méropodites, qui sont assez hautes et largement cornées à l'extrémité libre. — Samkitta, dans la rivière Ogooué (Marche, 1 exemplaire type).

A. scabra Leach. 1815 (= *A. margaritacea* A. M. Edw., 1864, *A. sulcatipes* Newp., 1847, Sp. Bate). — Nouvelle-Calédonie (3 exemplaires, types de l'*A. margaritacea*); Victoria en Australie (Baron von Müller, 2 exemplaires). — Darien (Geay, 6 petits exemplaires). — Vénézuéla, San Esteban (E. Simon, 2 petits exemplaires); Naricual (Chaper, 6 exemplaires). — Mexique, Oaxaca, vallée nationale (Sallé, 6 exemplaires). — Îles du Cap-Vert (Barboza du Bocage, 1 exemplaire; A. de Cessac, 7 exemplaires un peu anormaux en ce que le rostre s'élargit régulièrement en arrière des échancrures latérales qui sont d'ailleurs fort obtuses). — Île Fernando-Po (2 petits exemplaires). — Ile San-Thomé (A. Negreiros, 1 exemplaire). — En outre, deux splendides exemplaires, à carapace extraordinairement rugueuse en avant, sans aucune indication de localité.

A. gabonensis Giebel, 1875. la plus belle et la plus grande espèce du genre, peut atteindre 14 centimètres de longueur. — Kayes (Dr Coppin, 3 beaux exemplaires); Chutes de Félou (colonel Archinard, 5 exemplaires, les uns de médiocre taille, les autres énormes); Soudan (colonel Archinard, 2 exemplaires de faible taille).

Monographie du genre Harmandia,

par le Dr A.-T. de Rochebrune.

Dans un mémoire ayant pour titre : *Documents sur la faune malacologique de la Cochinchine et du Cambodge*[1], nous avions proposé en 1881,

[1] *Bull. Soc. Philom.* Paris, 29 octobre 1881, *Tir. à part,* p. 11, pl. I, fig. 1 à 5.